

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Département du Pas de Calais  
Arrondissement de Lens  
Canton de Hénin-Beaumont 2  
Commune de Drocourt

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026-016**  
**DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE**

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice :	23
De présents :	20
De votants :	23
Contre :	00
Abstention :	00
Pour :	23

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 17H00, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRICOURT Séverine, Maire, suite à la convocation en date du 10 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Etaient présents :** Madame Séverine BRICOURT, Monsieur Pascal LEWANDOWSKI, Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Madame Flora DESPREZ, Monsieur Jean-Marc LOGEZ, Madame Cécile PREVOST, Monsieur Philippe POCHE, Monsieur Arnaud TONON, Madame Cindy MONBEL, Monsieur Daniel PRUVOST, Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur Michael LEFEBVRE, Madame Séverine LUKASZCZYK, Monsieur Frédéric IRMER, Madame Nadine HUARD, Monsieur Bernard CZERWINSKI, Madame Kataline BIGOTTE, Monsieur Fabrice HAVART et Madame Micheline GOLAWSKI.

**Etaient absents :**

**Ont donné pouvoir :** Madame Cathy DUCLOY a donné pouvoir à Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur David DELMAIRE a donné pouvoir à Madame Cécile PREVOST et Monsieur David CAPELLE a donné pouvoir à Monsieur Bernard CZERWINSKI.

La séance ouverte à 17h00, le quorum étant atteint et les membres du Conseil municipal ayant été dûment convoqués, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Madame Anne-Marie LOUBETTE est désignée comme secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du Ministère de la Défense du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Vu l'instruction ministérielle du Ministre de la Défense et du Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants du 8 janvier 2009 relative aux correspondants défense,

Considérant que la fonction de correspondant défense a été créée en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants,

Considérant qu'au sein de chaque Conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense,

Considérant que la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation, à promouvoir l'esprit de défense,

Considérant que le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense,

Considérant que les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense, qu'ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région, qu'ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité,

Considérant qu'en tant qu' élu local le correspondant défense en proximité efficaces,

Considérant qu'à l'occasion du renouvellement des Conseils municipaux, le ministre de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des communes en France, soit maintenu et renforcé,

Considérant qu'un nouvel élan est donné à la mission d'information et d'animation des délégués militaires départementaux (DMD), qui sont les points uniques de contact des correspondants défense au niveau local,

Considérant que pour accompagner cette nouvelle dynamique, l'instruction relative aux correspondants défense a été réactualisée réaffirmant et clarifiant les missions des correspondants défense ainsi que le rôle de chacun des acteurs du dispositif,

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, :**

- **DE DESIGNER** Mme PREVOST Cécile interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense, c'est-à-dire correspondant défense de la ville de Drocourt.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

LA SECRETAIRE,  
Anne-Marie LOUBETTE

LE MAIRE,  
Séverine BRICOURT

